

ETUDE DE PAYSAGE

Projet de serre agrivoltaïque à Rochebrune (05 190)

Juin 2025



ÉQUILIBRE PAYSAGE, bureau d'études d'architecture du paysage, énergies vertes

78 impasse du Bosquet, 84170 MONTEUX

d.demeautis.equilibrepaysage@gmail.com - Delphine Deméautis-Architecte paysagiste 06 63 39 77 02

SOMMAIRE

ETUDE DE PAYSAGE.....	1	RD 951.....	12
SOMMAIRE	2	Canal EDF.....	12
METHODE DE TRAVAIL	3	Bord de Durance	13
<i>Préambule</i>	3	Limites immédiates du site.....	13
<i>Démarche de travail</i>	3	Bilan du paysage proche et immédiat.....	14
<i>Objectif du travail paysager</i>	3	IMPACTS PAYSAGERS	15
<i>Principales sources bibliographiques et données utilisées</i>	3	<i>Démarche liée aux photomontages</i>	15
GLOSSAIRE	4	<i>Localisation et traitement</i>	15
<i>Enjeu</i>	4	<i>Photomontage A : depuis le canal EDF – proximité sud</i>	16
<i>Sensibilité</i>	4	<i>Photomontage B : panorama depuis Théus - versant nord</i>	18
<i>Visibilité</i>	4	CONCLUSION PAYSAGERE	20
<i>Aires d'étude et perception</i>	4		
CONTEXTE PAYSAGER ET GEOGRAPHIQUE	5		
<i>Principales caractéristiques de l'entité</i>	5		
<i>Un paysage agricole</i>	5		
<i>La vallée linéaire et évasée</i>	5		
<i>La Durance</i>	5		
<i>Habitat</i>	5		
<i>Contexte paysager autour du site du projet</i>	6		
LE PAYSAGE SUR LES LONGUES ET MOYENNES DISTANCES	7		
<i>Préambule</i>	7		
<i>Localisation des photos</i>	7		
<i>Versant Sud</i>	8		
<i>Versant Nord : Espinasse</i>	8		
<i>Versant Nord : Théus</i>	8		
<i>Plaine au Nord de la Durance : Remollon</i>	9		
<i>Plaine au Nord de la Durance : RD 900b</i>	9		
<i>Plaine au Sud de la Durance : Rochebrune</i>	9		
<i>Bilan du paysage éloigné</i>	10		
LE PAYSAGE PROCHE ET IMMEDIAT.....	11		
<i>Préambule</i>	11		
<i>Localisation des photos</i>	11		
<i>Antenne de télécommunication</i>	12		

METHODE DE TRAVAIL

PREAMBULE

Comme tout projet d'aménagement du territoire, l'implantation d'une serre agrivoltaïque peut induire une nouvelle lecture du paysage.

Afin de réaliser un projet cohérent en accord avec son territoire, l'étude paysagère est un outil performant pour révéler les enjeux et les sensibilités et proposer des mesures paysagères adaptées.

Le projet de serre agrivoltaïque de Rochebrune (05190) se place dans la vallée de la Moyenne Durance, entre Remollon et Espinasse, confinée sur une petite plaine agricole en bordure de Durance et non loin du Canal EDF.

Le territoire semble peu soumis à des réglementations paysagères. Malgré cela, une évaluation des enjeux paysagers est garante de la meilleure inscription possible de ce nouvel élément dans le paysage.

DEMARCHE DE TRAVAIL

L'étude de paysage se met en forme suivant 3 grandes phases de travail :

1. Analyse amont au bureau : état des lieux, cartographie et bibliographie,
2. Travail de terrain : parcours le long d'itinéraires préalablement déterminés et focus sur les lieux révélant des enjeux,
3. Analyse aval : synthèse du terrain, évaluation des sensibilités et des impacts, propositions de mesures paysagères.

OBJECTIF DU TRAVAIL PAYSAGER

L'objectif est de déterminer les enjeux du territoire pour les mettre en relation visuelle avec le site du projet.

Les visibilité et les co-visibilités possibles des enjeux sont évaluées en tant que sensibilité.

Ces sensibilités peuvent faire l'objet de mesures paysagères pour inscrire le projet dans le paysage et limiter les impacts paysagers.

Principales sources bibliographiques et données utilisées

Convention européenne du paysage

<http://www.coe.int/fr/web/landscape>

Site internet Mérimée, base de recherche des monuments historiques

<http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/>

Site internet monumentum, base de recherche des monuments historiques

<https://monumentum.fr/>

L'atlas des patrimoines

<http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/>

Site internet Géoportail, base de données cartographiques

<http://www.geoportail.gouv.fr/accueil>

Site internet de référence Google Earth, base de données visuelles

<https://www.google.fr/intl/fr/earth/>

Guide des installations photovoltaïques au sol

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/Guide_EI_Installations-photovolt-au-sol_DEF_19-04-11.pdf

Guide d'insertion architecturale et paysagère

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/monuments-sites/ressources/Les-guides-guides-techniques-fascicules-et-manuels/Guide-de-l-insertion-architecturale-et-paysagere-des-panneaux-solaires>

Atlas des paysages des Hautes-Alpes

<https://paysages.hautes-alpes.fr/atlas-paysager.html>

GLOSSAIRE

ENJEU

Un espace, une ressource, un bien, une fonction sont porteurs d'enjeux lorsqu'ils présentent, pour un territoire, une valeur au regard de préoccupations environnementales, patrimoniales, culturelles, etc., ou lorsqu'ils conditionnent l'existence, le bon fonctionnement, l'équilibre, le dynamisme et l'avenir de ce territoire. L'enjeu est indépendant de la nature du projet, il se rattache au territoire. Identifier les enjeux, c'est, sur la base d'une analyse thématique et d'une approche complexe (systémique), déterminer quel point il est envisageable de modifier, dégrader voire supprimer les biens, les valeurs, les fonctions qui constituent l'environnement et font l'identité des territoires.

SENSIBILITE

La notion de sensibilité traduit les risques d'altération, de dégradation, ou de destruction d'une composante de l'environnement, de perdre ou partie d'un enjeu, du fait de la réalisation du projet. La sensibilité se définit donc thème par thème et par rapport à la nature du projet envisagé. Les sensibilités peuvent se décliner selon un gradient de nul à très fort.

VISIBILITE

Elle se détermine dès lors qu'un observateur a la possibilité de voir tout ou une partie de la ZIP ou du projet depuis un espace donné.

La visibilité est évaluée sur la base de 2 critères principaux : la distance et les obstacles présents sur le premier plan de la vue (mouvement de relief, couvert végétal, boisements, bâti, etc.).

Deux types de vues peuvent être notées : « la vue possible » dans le sens d'une hypothèse non avérée, possiblement, éventuellement... Elle est liée à la subjectivité de la perception et renvoie à la notion de doute. Suivant l'observateur les impressions sont variables. Cette vue est souvent liée à la « vue filtrée » par la végétation ou une « vue fondue » dans le lointain. Cette définition s'oppose à « la vue franche » qui est une vue affirmée, simple et objective.

AIRES D'ÉTUDE ET PERCEPTION

L'aire d'étude correspond à la zone géographique dans laquelle le projet est potentiellement visible dans le paysage.

L'expérience montre que les installations sont généralement visibles dans un rayon de 3 km, au-delà duquel leur perception est celle d'un « motif en gris ».

L'aire d'étude peut ainsi se décomposer à une échelle éloignée (rayon environ de 4km) et à une échelle proche.

L'aire de l'étude est affinée dans chaque cas lorsque la configuration du relief environnant occasionne des points de vue sur le site depuis des hauteurs éloignées.

CONTEXTE PAYSAGER ET GEOGRAPHIQUE

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE

La vallée de la Moyenne Durance s'ouvre sur les montagnes préalpines aux flancs et crêtes boisés, mêlant chênes, pins sylvestres et hêtres. Ces boisements s'amenuisent par endroit laissant apparaître des éboulis surmontés de pentes abruptes, nues et striées. Dans ces roches tendres, le travail glaciaire a façonné une large vallée en auge aux coteaux adoucis jalonnés d'importants cônes de déjection des torrents adjacents.

UN PAYSAGE AGRICOLE

Le paysage agricole de l'unité paysagère de la Moyenne Durance est celui de la conquête et de la capacité des hommes à maîtriser des aléas naturels. La construction du barrage de Serre Ponçon a permis de domestiquer une rivière capricieuse et ainsi gagner de vastes espaces de plaine.

Paysage horizontal contrarié par les empilements de caisses de ramassage des fruits qui dessinent des verticales colorées et marquent à leur manière la temporalité des paysages. Il y a aussi les champs labourables et les prairies, drainés et irrigués ; parcelles de grandes tailles, elles sont parfois jalonnées d'alignements d'arbres marquant l'entrée d'exploitations agricoles.

LA VALLEE LINEAIRE ET EVASEE

Cette vallée au fond large et plat a constitué très tôt un axe de circulation essentiel : la voie Domitienne a emprunté ce couloir naturel reliant la Provence à l'Italie. Propices aux infrastructures favorisant les déplacements, c'est ici que se juxtaposent voies historiques et modernes : la RD 1085 anciennement route Napoléon et l'A 51.

C'est aussi la vallée des infrastructures hydrauliques avec le canal EDF qui déroule son étendue bleue. C'est aussi sur ce fond large et plat, enrichi des alluvions glaciaires, que s'est développée une arboriculture prospère.

Ces infrastructures modernes ont fait de cette vallée l'armature à la fois paysagère et économique des Hautes-Alpes.

Tous ces réseaux installent un système de rubans parallèles et hermétiques. Des ouvrages permettent leur franchissement, mais leurs aménagements connexes, talus ou murs antibruit créent autant de masques visuels et de barrières fonctionnelles qui isolent la Durance de son territoire. Elle se lit par la ripisylve qui l'accompagne. Les alignements des arbres recouverts de leur filet de protection renforcent la linéarité du paysage.

LA DURANCE

La ripisylve et son cortège de peupliers, saules et aulnes, qui accompagnent la Durance cloisonnent fortement la vallée et renforcent la lecture longitudinale du territoire.

La Durance serpente en larges courbes qui frôlent tantôt un versant, tantôt l'autre. Elle a ainsi déterminé l'emplacement des terroirs agricoles en rive gauche ou en rive droite.

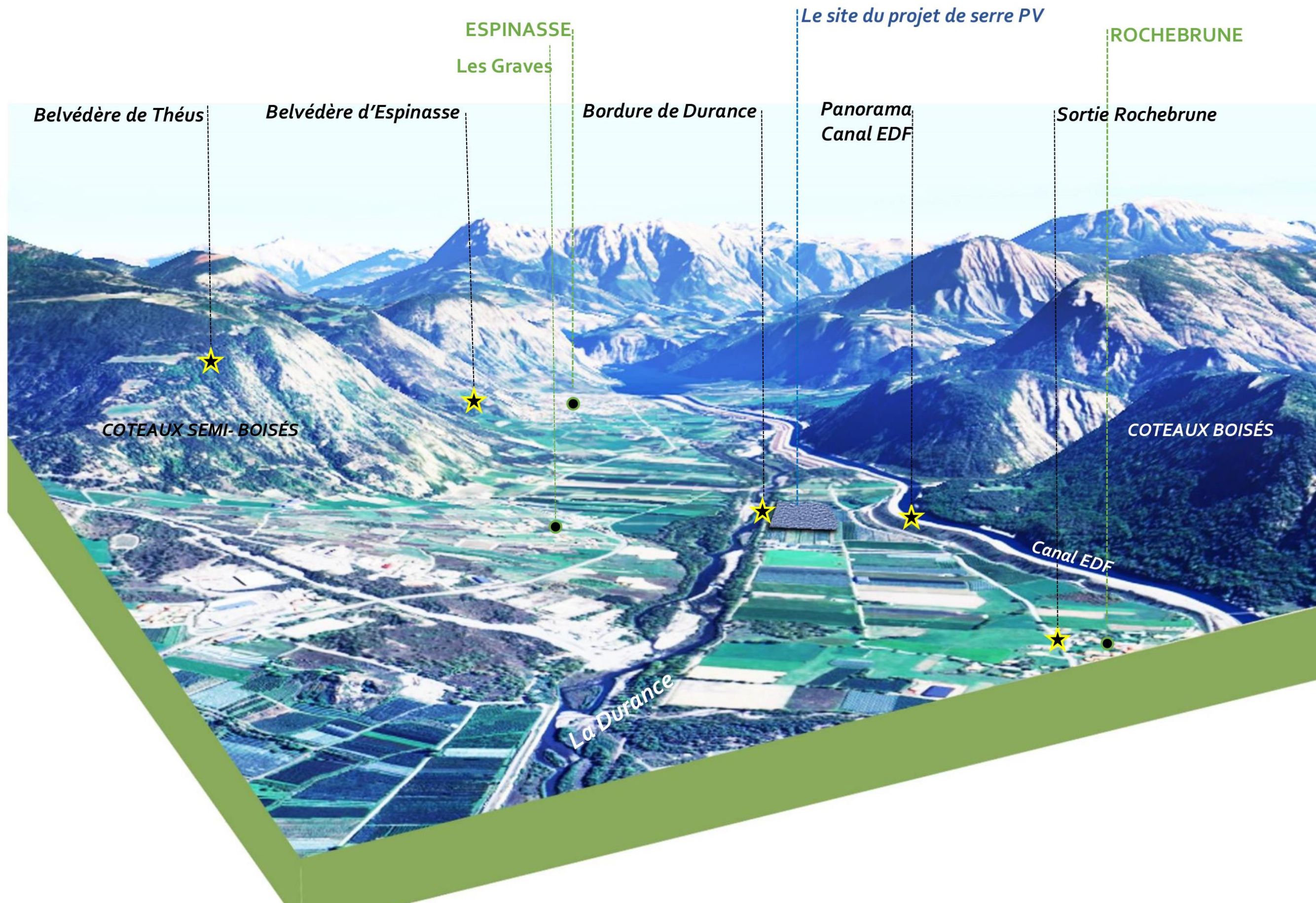
Corridor humain et technique, elle est aussi un corridor écologique exceptionnel. Quand ses divagations défont les habitats, elles en créent aussitôt de nouveau assurant un perpétuel renouvellement des milieux et habitats à l'origine d'une richesse faunistique et floristique reconnue. Malgré tous les ouvrages pour la maîtriser, les crues de 1994 et 2013 rappellent que la Durance reste indomptable.

La vallée de la Durance est, à juste titre, dénommée "le verger de la Provence", s'associant à celle du Buëch.

HABITAT

De Remollon à Espinasses, l'habitat est traditionnellement groupé soit perché (Théüs) soit situé en pied de versant, à la silhouette très linéaire épousant les courbes de niveau. Ces implantations étaient commandées d'une part par les risques naturels, d'autre part par la nécessité de laisser un maximum de meilleures terres à l'agriculture : Remollon, Espinasses et Valserres. Seul Rochebrune occupe un site de plaine. * * Extrait de l'atlas 1999, UP Gapençais, sous-unité " Valserrois et Vallée de la Durance".

CONTEXTE PAYSAGER AUTOUR DU SITE DU PROJET



LE PAYSAGE SUR LES LONGUES ET LES MOYENNES DISTANCES

PREAMBULE

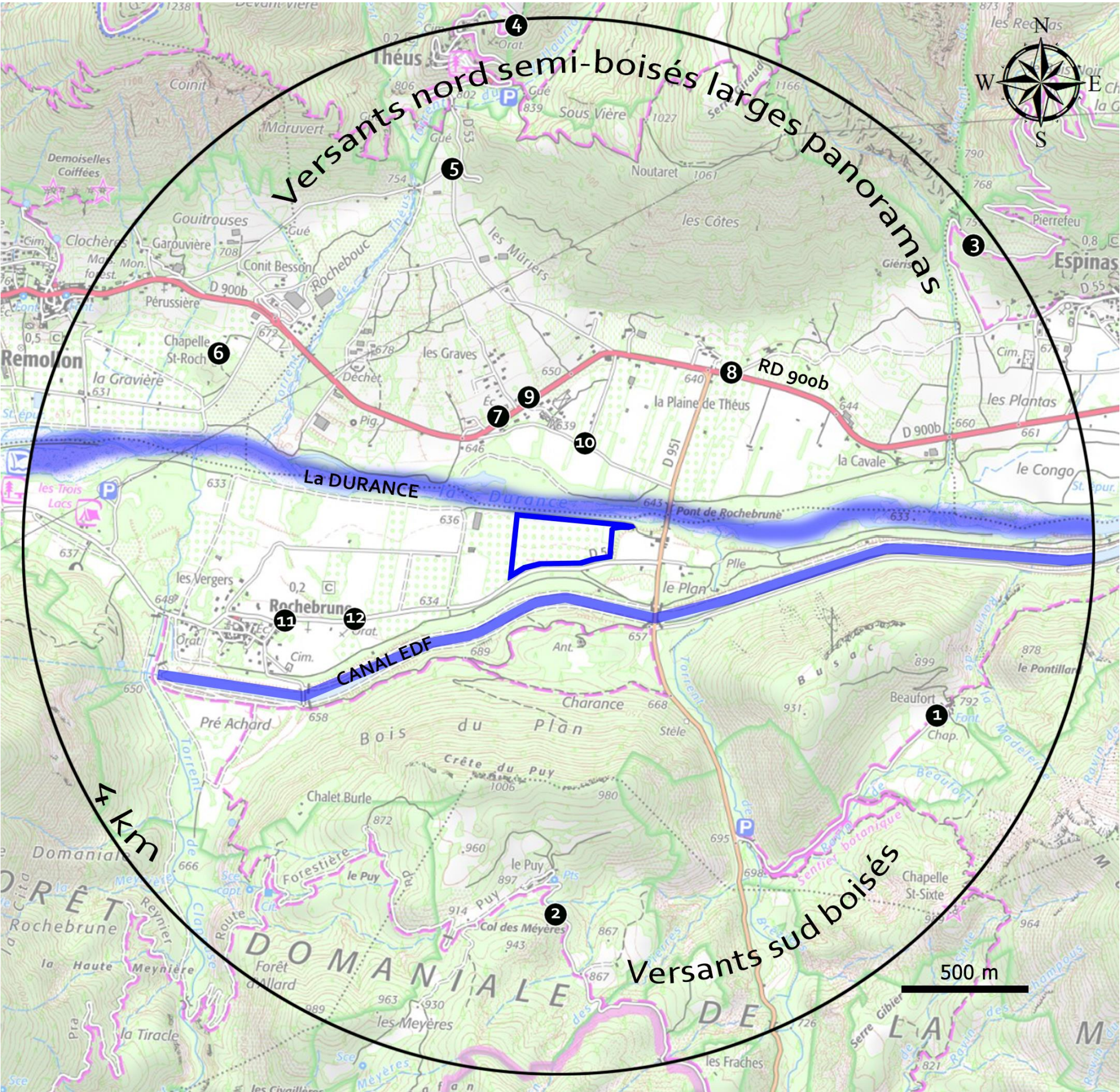
Ce chapitre traite des enjeux, des sensibilités et des visibilitées autour du site sur des distances comprises entre 500 mètres et 4 km.

Les différents espaces sont analysés par orientations géographiques :

- ✓ Versant Sud,
- ✓ Versant Nord, Espinasse,
- ✓ Versant Nord, Theus,
- ✓ Plaine Nord de la Durance, Romollon,
- ✓ Plaine Nord de la Durance, RD 900B,
- ✓ Plaine Sud de la Durance, Rochebrune.

LOCALISATION DES PHOTOS

La carte ci-contre regroupe les points de vue photo de ce chapitre.



VERSANT SUD

Le versant Sud se présente comme un coteau mouvementé et densément boisé, fortement isolé de la plaine pourtant proche. Le moindre petit replat est utilisé pour l'agriculture.

Une seule route fréquentée la RD 951 permet le lien entre vallée et coteau. Les autres routes et circuits sont tertiaires et faiblement empruntés.

Les lieudits, Beaufort et le Puy sont très isolés.

Les visions s'établissent soit sur les crêtes lointaines soit confinées dans les hauts boisements.

Le site du projet n'est jamais perçu depuis le versant Sud.

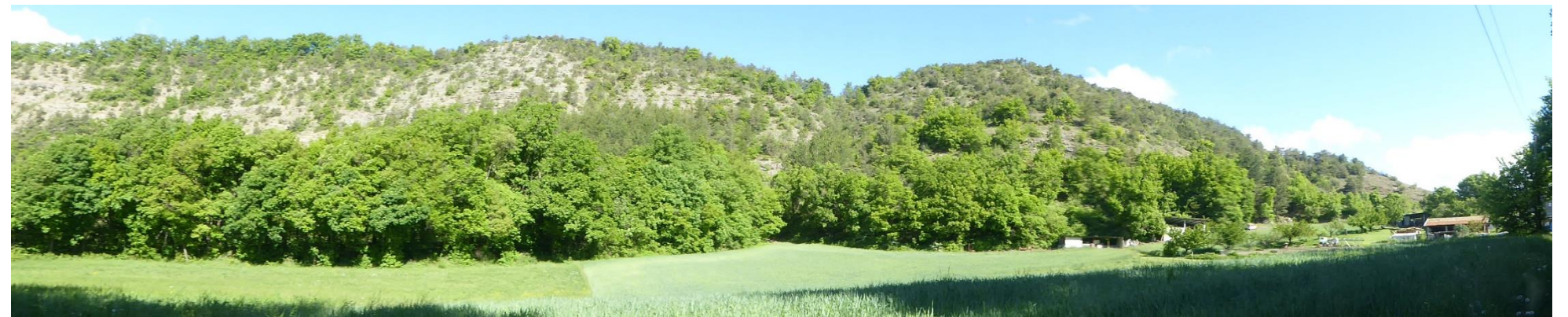


Photo 1 –Beaufort est un lieudit isolé dans une petite vallée tertiaire les vues lointaines sont impossibles.



Photo 2 –Le Puy au Col des Méyeres occupe une position reculée, les vues s'ouvrent sur les hauts versants environnants.

VERSANT NORD : ESPINASSE

Le versant Nord présente des configurations plus ouvertes en direction de la Durance.

Espinasse sur sa bordure Ouest fait partie de l'aire d'étude éloignée (4km).

Depuis la petite route à l'Ouest du village également circuit de randonnées, certains panoramas permettent de visionner l'étendue de la vaste plaine au sein de laquelle se place le site du projet.

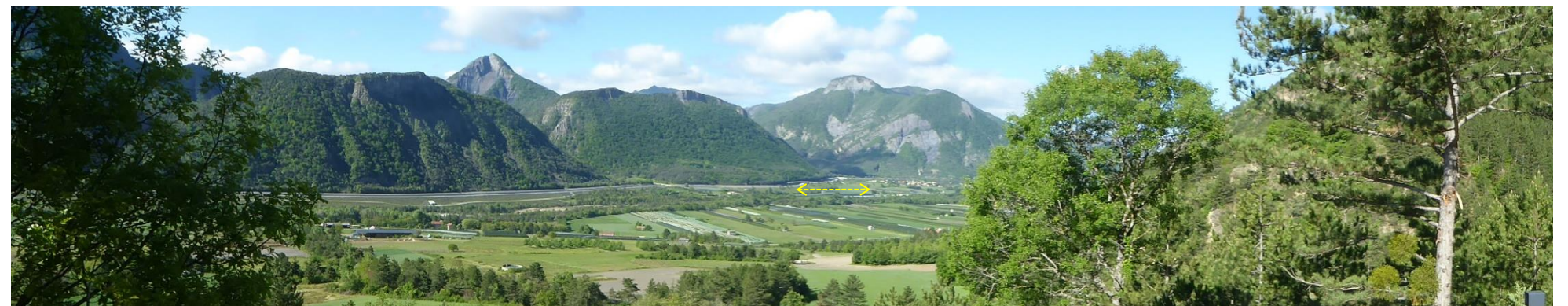


Photo 3 – Espinasses, (limite Ouest du périmètre éloigné) offre des panoramas vers la plaine et le site se place derrière la ripisylve.

VERSANT NORD : THEUS

Le versant au Nord est marqué par le village de Théus.

Le village offre de larges panoramas. Il présente un aspect touristique notable du fait de son emplacement dans le secteur du site patrimonial remarquable « les demoiselles coiffées ».



Photo 4 – Les hauteurs de Théus (limite Nord) favorisent des vues très étendues sur la plaine englobant le site.

PLAINE AU NORD DE LA DURANCE : REMOLLON

Au sein de la plaine et non loin de la RD 900b, le village de Romollon est connu pour son site des « Demoiselles coiffées ».

Le village en tant que tel se situe hors de l'aire d'étude éloignée.

La petite chapelle Saint-Roch est identifiée comme un enjeu paysager au sein de la plaine. Depuis la chapelle, les vues vers le site sont impossibles. Les sensibilités sont nulles.

PLAINE AU NORD DE LA DURANCE : RD 900B

La RD 900b longe le Nord de la Durance et correspond à l'axe de perception principal du paysage.

La route épouse le léger relief au-dessus de la plaine, de sorte que certaines vues permettent de visionner le site. Les composantes bâties qui se sont greffées le long de la route anthropisent le paysage et créent des verticalités limitant les vues franches.

PLAINE AU SUD DE LA DURANCE : ROCHEBRUNE

Sur la partie au Sud de la Durance, l'espace est entièrement dédié à l'agriculture.

Le village de Rochebrune est le seul espace habité de cette partie de la plaine. Le centre du village ceinturé de constructions est isolé de la plaine.

En revanche, la sortie du village laisse apparaître les parcelles agricoles et le site sur un arrière-plan.



Photo 5 – En descendant du village de Théus, le paysage s'ouvre longtemps sur la vaste plaine.



Photo 6 – Depuis la chapelle St Roch de Remollon, les vues vers le site sont vaines.



Photo 7 – La RD 900b est ponctuée de maisons récentes. Le site se place derrière la ripisylve de la Durance.



Photo 8 – Le long de la RD900b et en l'absence de construction, le paysage s'ouvre sur la plaine et le site peut être perçu au-delà de la ripisylve.

BILAN DU PAYSAGE ELOIGNE

L'entité de la moyenne Durance se présente comme un paysage de contraste.

Les versants boisés et pentus de crêtes et de vallons isolés s'opposent harmonieusement à la plaine agricole ouverte en bord de Durance, dont le large lit et la dense ripisylve créent un ruban végétal.

Le versant Sud est isolé des vues possibles.

Le versant Nord en revanche entraîne des panoramas notables incluant le site.

Théus en particulier offre une vue prononcée qui demande un photomontage.

Depuis le Nord de la plaine, la vue est souvent filtrée par la Ripisylve de la Durance située sur le premier plan.

Depuis la plaine en tant que telle, des perceptions peuvent être effectives à la sortie de Rochebrune dans un contexte agricole notable.

Les sensibilités à l'échelle éloignée sont modérées.



Photo 9 – RD900, le léger relief et l'absence d'élément de premier plan permettent des échappées vers la plaine et probablement vers le site.



Photo 10 – Le long de la petite route secondaire située au Sud de la RD 900, le site se positionne derrière la ripisylve qui occupe le premier plan.



Photo 11 – À la sortie de Rochebrune, les arbres épars atténuent les vues franches vers la plaine. Le site peut être visible.



Photo 12 – À la sortie de Rochebrune, un petit mouvement de relief permet d'apprécier la plaine. Le site se localise derrière le verger.

LE PAYSAGE PROCHE ET IMMEDIAT

PREAMBULE

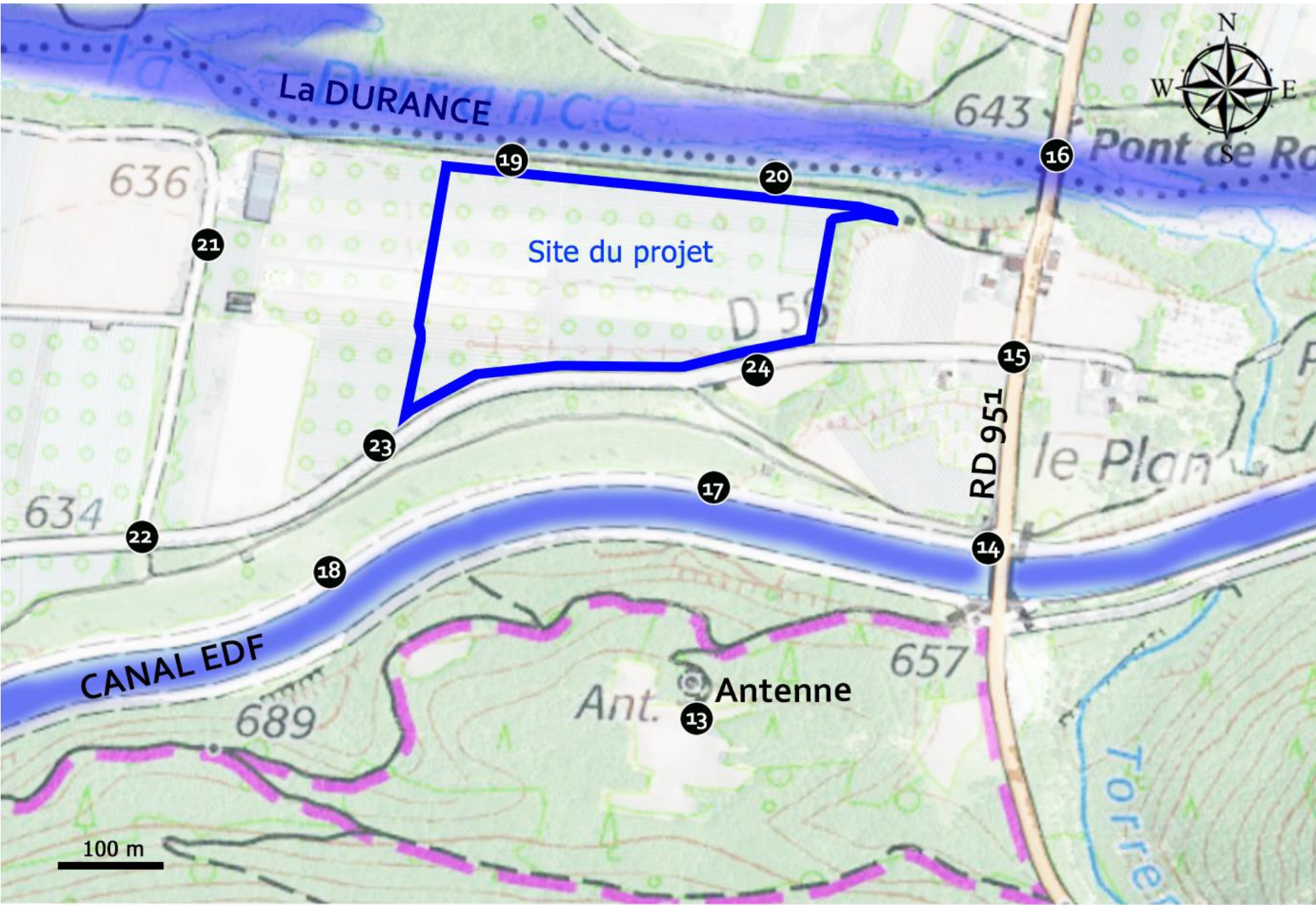
Le site du projet est confiné dans un paysage à dominante agricole entre la Durance au Nord, le canal EDF au Sud et la RD 951 à l'Est.

Les enjeux sont étudiés par orientation sur environ 500 mètres autour du site.

- ✓ Antenne de télécommunication,
- ✓ RD 951,
- ✓ Canal EDF,
- ✓ Bords de Durance,
- ✓ Parcellaire agricole autour du site.

LOCALISATION DES PHOTOS

La carte ci-dessous montre les différents points de vue du chapitre.



ANTENNE DE TELECOMMUNICATION

Sur le versant proche au Sud du Site, un petit circuit de randonnée monte jusqu'à une antenne de télécommunication.

Depuis l'antenne, les denses boisements isolent les promeneurs. Les vues sont impossibles dans la direction de la plaine qui inclue le site.

Les sensibilités sont nulles.

RD 951

La RD 951 est une route moyennement fréquentée directement liée à la RD 900 très fréquentée longeant le lit de la Durance.

La RD 951 traverse la Durance. Plus au sud, elle s'inscrit dans la forêt domaniale de la Moyenne Durance sans vue possible.

Les vues vers le site depuis cette route sont quasiment inexistantes, le relief et les éléments de premier-plan bloquent les perceptions.

CANAL EDF

Le canal EDF et son étendue d'eau limpide marquent le paysage de la plaine agricole.

Son emplacement en haut d'un talus crée un linéaire propice à la balade.

Depuis le Canal, le panorama s'ouvre largement sur le paysage environnant, incluant le site du projet au sein des parcelles agricoles.

Ces vues vers le site demandent à être évaluées dans le cadre d'un photomontage.



Photo 13 – Depuis l'antenne de communication, la densité des boisements bloque les vues.



Photo 14 – Angle du canal EDF / RD 951, les éléments de premier plan (boisements et vergers) arrêtent les vues.



Photo 15 – Angle RD 951 / RD 56, les boisements de premier plan empêchent les vues.



Photo 16 – Pont de Rochebrune / RD 951, une dense ripisylve accompagne la Durance sans vue possible vers le site

BORD DE DURANCE

La Durance est accompagnée d'un dense ruban végétalisé. Depuis ces abords, pourtant très proches du site, les vues sont bloquées. Le site ne peut être visible.

Les sensibilités sont nulles.

LIMITES IMMÉDIATES DU SITE

Sur les limites immédiates du site, les vues sont réduites :

- ✓ À l'ouest, un verger bloque la vue des premiers plans,
- ✓ Au Nord, la ripisylve de la Durance et les cerisiers en limite de parcelle créent un écran végétal très dense.
- ✓ À l'Est, un bosquet entre la RD 951 et le site bloque également la vue
- ✓ Au sud, la petite route RD 56 longe le site vers Rochebrune. Actuellement, la limite Sud du site est occupée par un verger.



Photo 17 – Le long du canal EDF légèrement surélevé, la vue s'ouvre clairement vers le site.



Photo 18 – Les bords du canal EDF offrent un large panorama incluant le site.



Photo 19 – Bords de la Durance, la dense ripisylve réduit les vues.



Photo 20 – Bords de la Durance, les vues sont limitées par les hauts cerisiers.

BILAN DU PAYSAGE PROCHE ET IMMÉDIAT

Le paysage à dominante agricole se compose de vergers, et d'une végétation de type naturelle (ripisylve de la Durance et bosquets épars).

La platitude de cette partie de la plaine agricole, associée aux composantes végétales verticales limitent les vues vers le site du projet.

Malgré tout, certains points de vue notamment depuis le canal EDF et depuis la petite route en limite immédiate du site (RD 56), présentent des vues affirmées.

Depuis le Nord de la plaine, la ripisylve de la Durance occupe toujours un premier plan sur les vues.

Le site du projet s'inscrit dans un contexte agricole où la végétation naturelle (en particulier celle de la Durance ainsi que des bosquets épars) filtre les vues. L'échelle du paysage environnant (hauts versants asymétriques) est également adaptée à l'envergure du site.



Photo 21 – Limite Nord-ouest occupée par des entrepôts, les vues vers le site sont vaines.



Photo 22 – Angle Sud-ouest, avec vue sur les entrepôts, les vues sont arrêtées par le verger sur le premier plan.



Photo 23 – RD 56, au plus proche de la limite Sud-ouest du site, un verger occupe le premier plan sans vue possible.

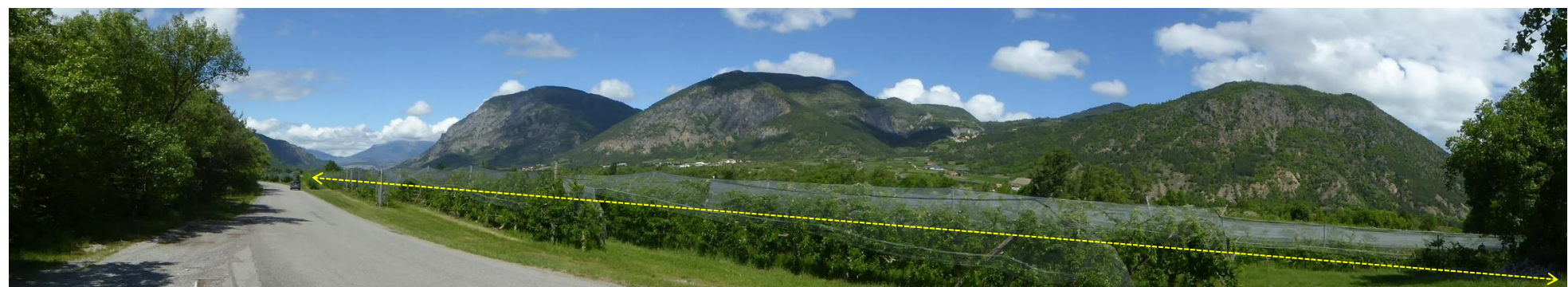


Photo 24 – RD 56, au plus proche de la limite Sud du site, le site se trouve à la limite de cette route.

IMPACTS PAYSAGERS

DEMARCHE LIEE AUX PHOTOMONTAGES

Les photomontages sont réalisés par le logiciel 3D MAX qui modélise les composantes du projet photovoltaïque (tables solaires, éléments annexes divers) pour offrir la meilleure appréciation du projet dans le paysage.

La perception du projet sur des distances rapprochée permet de rendre compte de la qualité des installations et de l'inscription du projet dans les composantes paysagères existantes. Cet exercice en 3D reste compliqué, car l'angle de vue établi par l'appareil photo entraine forcément une déformation. De plus, la colorisation des tables peut être fluctuante en fonction de l'heure de la journée.

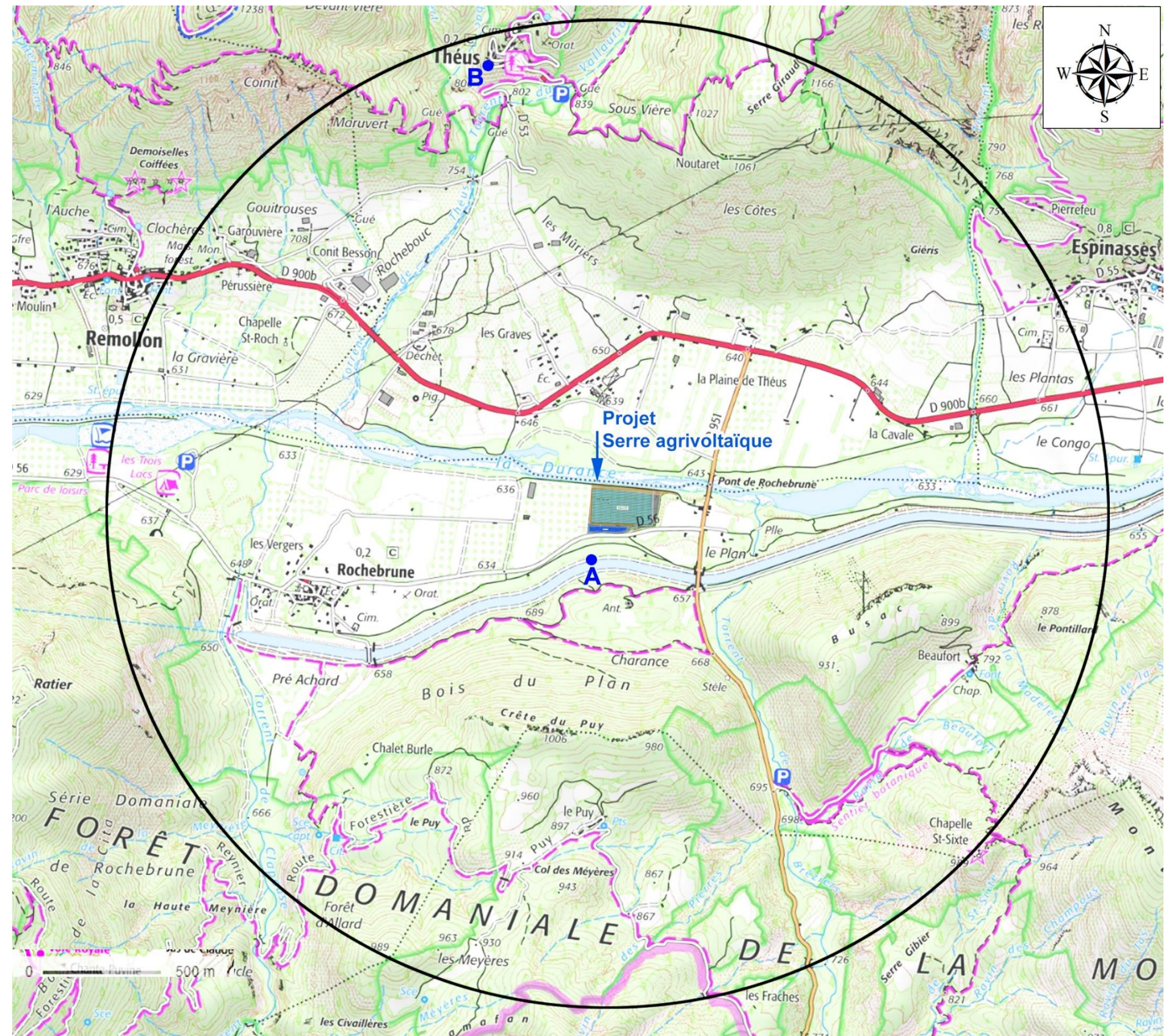
Dans ce sens, il faut bien rappeler que l'objectif des photomontages reste avant tout de relever les **ambiances d'un projet dans un contexte paysager** afin de juger de son impact visuel.

LOCALISATION ET TRAITEMENT

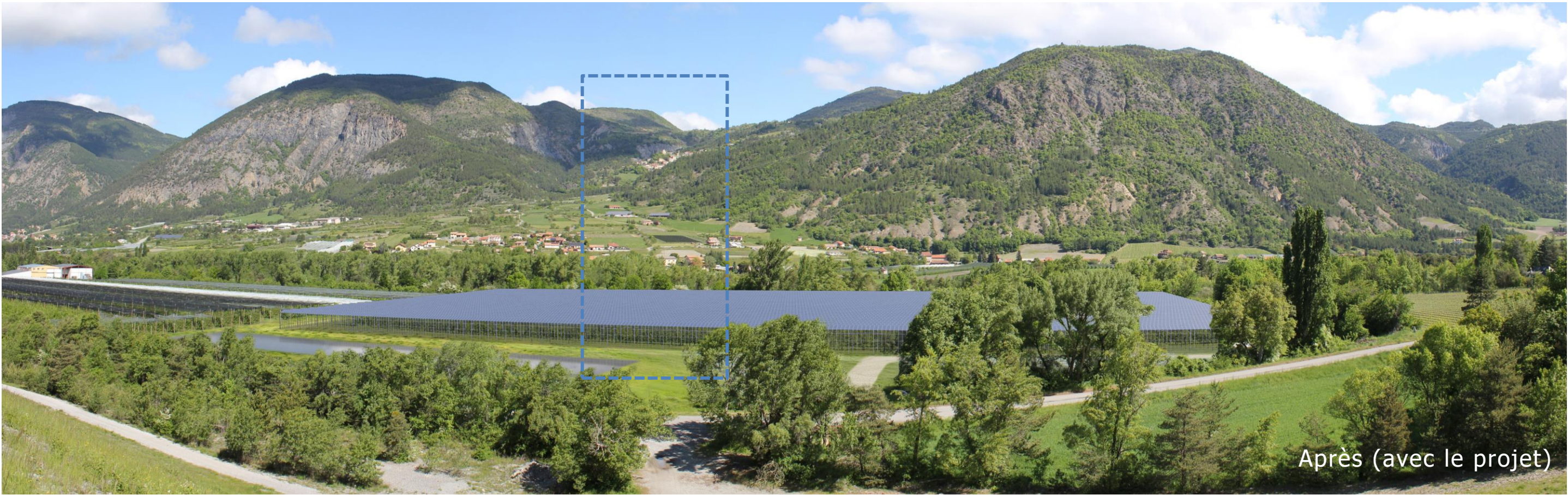
Deux points de vue les plus significatifs ont été retenus et sont traités en photomontages (carte ci-contre).

Chaque point de vue est traité en 2 temps :

- 1/ Vue avant et vue après (photomontage) au format panoramique,
- 2/ Vue zoomée (photomontage) accompagnée d'un commentaire paysager.



PHOTOMONTAGE A : DEPUIS LE CANAL EDF – PROXIMITE SUD



COMMENTAIRE PAYSAGER

Ce point de vue (paysage proche) depuis le linéaire du canal EDF se situe légèrement en hauteur d'un talus.

Il a été sélectionné, car il est l'un des seuls panoramas étendus sur la plaine agricole et sur les hauts versants et piémonts environnants. Les autres vues possibles ne permettraient pas de visionner la serre dans son intégralité.

À proximité immédiate de la serre, les masses boisées correspondent majoritairement à la ripisylve de la Durance. D'autres bosquets épars sont présents au pied du talus/canal. La serre se place proche d'une densité arborée, au sein d'un large parcellaire agricole.

La serre occupe une place importante au sein du parcellaire agricole.

Malgré cette large emprise au sol, ses hauteurs restent cohérentes. En effet, les vues sur la ripisylve de la Durance restent effectives et les versants environnants sont sans modification visuelle.

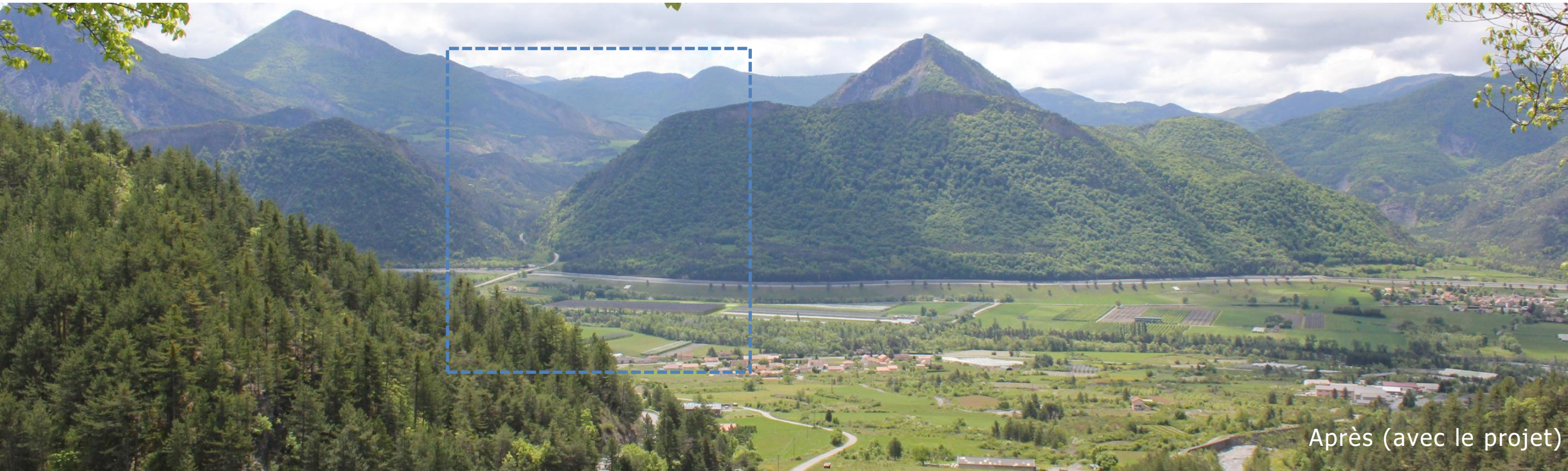
De plus, les installations techniques semblent régulières et les tonalités anthracites rappellent harmonieusement les filets des vergers en limite de parcelle.

Les impacts sont modérés.



Zoom avec le projet

PHOTOMONTAGE B : PANORAMA DEPUIS THEUS - VERSANT NORD



COMMENTAIRE PAYSAGER

Ce point de vue (paysage éloigné) depuis les hauteurs du versant Nord correspond au panorama depuis Theus, petit village touristique du secteur.

La serre se place au sein de la plaine agricole cadrée par les hauts reliefs environnants.

Depuis ces distances, la serre rappelle simplement la couleur des filets de la parcelle attenante.

De plus, les hauteurs de la serre sont peu notables sur ces distances.

Les versants vertigineux du Sud ont une forte emprise visuelle sur la plaine et la présence de la serre reste discrète. La serre modifie peu les impressions.

Le paysage est peu transformé. Ainsi malgré les sensibilités modérées, les impacts du projet restent faibles.



Zoom avec le projet

Conclusion paysagère

Le site du projet se place au sein d'une plaine agricole confinée entre le lit de la Durance au Nord et le canal EDF au Sud. Les hauts versants environnants cadrent le paysage alentour.

Le versant Sud marqué de vallons et de crêtes est entièrement boisé. Les enjeux de visibilité sont donc anecdotiques sur cette orientation.

Le versant Nord en revanche plus ouvert favorise des panoramas étendus vers la plaine (panoramas depuis Espinasse et depuis Théus).

Le site est donc visible sur les longues distances depuis le versant Nord. De même, depuis le piémont du versant Nord (RD 900b) où des perceptions sont effectives.

Depuis la plaine agricole en tant que telle, la platitude et les composantes verticales bloquent la plupart des vues. Malgré tout, la hauteur de la serre (environ 5 mètres) va générer un surplomb qui sera amoindri par la ripisylve de la Durance présente sur les premiers plans des vues.

Les photomontages établis le long du canal EDF et sur les hauteurs de Théus ont révélé un projet inscrit dans une plaine agricole en phase avec son contexte paysager.

Les impacts paysagers sont modérés à faibles.

